

Journal de Roubaix

VARIÉTÉS D'ABONNEMENTS...
Bureaux de l'Administration...
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus.
A Paris, 20, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 8
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71...
A TOURCOING, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 8...
A PARIS, à l'Agence des Annonces, 10, rue de Valenciennes...
A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, 45, rue de la Harpe...
A LILLE, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A NANTES, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BORDEAUX, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A LYON, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A MARSEILLE, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A NICE, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A GENÈVE, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BRISGARD, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A STRASBOURG, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A MULHOUSE, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A COLMAR, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BESANCON, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A DIJON, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A YVERDON, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A GENEVE, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A LAUSANNE, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BERN, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BASEL, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A SOLOTHURNE, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BASEL-LEST, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BASEL-OUEST, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BASEL-NORD, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BASEL-SUD, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BASEL-EST, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BASEL-OUEST, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BASEL-NORD, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BASEL-SUD, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...
A BASEL-EST, chez M. J. de Lannoy, rue de la Station...

Chronique

CE PAUVRE SOSTHÈNE !

Quand le télégraphe apporta chez M. Beautiran, percepteur retraité à Bar-sur-Adour, la nouvelle de la mort subite de l'oncle Sosthène, ce fut une perturbation indescriptible. M. Beautiran laissa échapper sa belle pipe en soupir et s'adressa sur un siège en gémissant : — Mon pauvre frère !... mon pauvre Sosthène !... Mme Beautiran vint choir à l'angle d'un canapé, le visage entre les mains. — Mon pauvre beau-frère !... Ce pauvre Sosthène !... Mlle Angèle, filleule du défunt, tomba défaillante dans les bras de ses deux sœurs qui se lamentaient : « Notre pauvre oncle !... » tandis qu'elle-même soupirait : — Mon pauvre parrain !... Cette première émotion inséparable de la catastrophe s'étant donnée un livre ouvert, un grand silence régna. M. Beautiran ramassa avec tristesse les débris de sa pipe, si remarquablement ciselée, et à laquelle il tenait tant, mais la mélancolie légitime d'une telle perte s'évapora soudain à la pensée qu'il allait, maintenant, pour offrir un aube pipe de plus grand prix... Mme Beautiran, après avoir suffisamment tamponné ses yeux, eut une effusion qui ne lui était point habituelle. Un souvenir subit la jeta vers ses filles toujours enlacées, et elle les serra contre son cœur en s'écriant : — Vous allez être riches, mes enfants !... Derechef, en jeunes personnes bien élevées, Mmes Beautiran soupirent, en chœur : — Ah ! oui... Notre pauvre oncle !... Ils s'entre-regardèrent d'un air charmé. La délicate espérance séchait les larmes comme un rayon de soleil sèche les pluies printanières. Et Mlle Angèle demanda timidement : — Combien s'il te plaît ?... — Au moins un demi-million, émit la mère. M. Beautiran protesta : — Qu'est-ce que tu dis, ma bonne !... Le million, et davantage peut-être... Quelques secondes s'écoulèrent, exquises, à supputer le chiffre de la fortune que l'oncle Sosthène avait bien pu acquérir dans le commerce des cuirs. Mais M. Beautiran bouscula sa famille. Il ne s'agissait pas de perdre le temps en calculs qu'on aurait tout le loisir de continuer en chemin de fer; il fallait, au plus vite, entrer en possession du domicile du défunt, livré à la domesticité et aux amis inconnus. On ne prend jamais trop de précautions en ce monde. — Et les clés qui sont sur toutes les armoires ! s'écria Mme Beautiran. Dépêchons-nous, mes enfants... Il faut tâcher de sauver l'argenterie !... Ce cri sublime trouva un écho profond dans le cœur des nièces éplorées. En un clin d'œil, les préparatifs de départ furent terminés, et l'on se hâta vers la gare, afin de ne pas manquer le premier train pour Bordeaux, où résidait le parent regretté. M. Beautiran marchait en tête, le front baissé, la mine funèbre; ses dames suivaient, la figure enfouie dans leur mouchoir. M. Beautiran bocha la tête : — C'est mon pauvre frère, murmura-t-il d'une voix dolente, cependant que Mme Beautiran et ses filles étouffaient discrètement leurs sanglots entre les plus hospitaliers de la batiste. Et les saluts s'accrochèrent sur le passage de Mmes Beautiran, devenues, par l'intelligence à propos de l'oncle Sosthène, les plus riches héritières de la région. — Devant le guichet, le digne percepteur eut une hésitation. Il consulta sa femme du regard. — Bah ! conseilla-t-elle, prends des secondes... Nous n'avons plus besoin de compter, à présent. Dans le compartiment, chacun se prélassa sur les coussins de drap bleu, autant pour en savourer le confortable inconnu que pour mieux suivre ses rêves... Et au sortir de l'existence mesquine, asservie par le plus étroit budget, cette songerie que beryait la trépidation avait une douceur de convalescence. C'était la fête des joies prochaines, le grand plaisir ignoré jusqu'ici répandu sur toutes choses, la saveur, enfin, que la vie ne possédait pas hier... Jusqu'à Bordeaux, ils se rouleront dans cette béatitude, ce charme de repos et d'oubli que la destinée clémente accorde à nos épreuves, dont

ACTUALITÉ

les plus cruelles sont assurément les séparations sans retour. A l'arrivée, cette accalmie de corps et d'âme subit la trêve impérieuse de la situation. Mmes Beautiran durent se munir des crêpes somptueuses qui conviennent aux grandes douleurs. Puis, on s'achemina vers la demeure mortuaire où, par bonheur, en dépit des clés restées dans les serrures, l'argenterie était intacte. Néanmoins, Mme Beautiran crut devoir mettre les clés dans sa poche, ce qui lui permit d'assister, sans trop absorbantes préoccupations, aux obèques qui eurent lieu selon les instructions fournies par l'oncle Sosthène à son notaire. Celui-ci, après la triste cérémonie, donna lecture du testament, écrit tout entier de la main du défunt. Avec des grâces littéraires insonnées chez ce commerçant, fou le pauvre Sosthène développait tout d'abord sa conception de la morale familiale, conception qui n'allait pas sans quelque originalité, et d'après laquelle la famille vaut, non par les liens du sang, à charge lorsqu'ils ne sont pas indifférents, mais seulement par les rapports d'affection qui font que l'on choisit au lieu d'accepter. En conséquence du quoi, l'oncle Sosthène, se considérant comme libre de tout devoir de ce genre, légua toute sa fortune à Mlle Coralie, sa gouvernante qui avait, de longues années, supporté patiemment ses boutades de vieux garçon. Mais, libéral jusqu'au bout, il prit cette éme de son cœur reconnaissant, d'offrir un billet de mille francs à chacune des filles de son frère, afin que ces enfants pussent acheter « une épingle » en souvenir du parent qui leur avait donné un salutaire exemple d'indépendance. Mme Beautiran restait écarlée sur son siège, livide, la tête pleine d'un remous confus d'idées sans suite. M. Beautiran pressait ses tempes du poing, en homme qui lutte contre une attaque. Lorsqu'il eut reconquis des bribes de sa compréhension, il s'éleva sur le notaire et lui parla à voix basse. L'officier ministériel s'inclina avec le plus gracieux sourire : — Je le regrette, monsieur... Le testament est inattaquable... — Ma pauvre pipe !... s'écria M. Beautiran en une suprême amertume. Si j'avais su !... —
Le surlendemain, un dimanche, la ville de Bar-sur-Adour s'émut de voir les trois sœurs Beautiran paraître à la grand-messe en éclatante toilette verte. Dès l'issue de l'office, M. Piétau, le juge de paix, porte-parole de ses concitoyens, s'enquit timidement de ce pauvre Sosthène, dont le décès, sans doute, avait été prématurément annoncé ? — Mais M. Beautiran l'interrompit, de la voix tonnante jadis réservée aux contribuables récalcitrants : — Qu'on ne me parle jamais plus de ce chameau là !
Paul JUNKA.



— Pour moi, il est perdu. — Dites donc, Docteur, s'il en revient, sera-t-il considéré comme revivre ? On lui fera peut-être payer l'impôt.

vue des prochaines élections législatives. Il est ainsi composé : MM. le duc de Douchesville, président ; le comte de Blois et de Lamarzelle, sénateurs, vice-présidents ; Roger-Lambelin, conseiller municipal, secrétaire ; le comte de Maille, sénateur, le comte de Lanjuinais, député, de Ramel, Amédée Faure, le duc de Luynes, le comte de Mayol de Lupé, général Récamier, membres.

LES VACANCES PARLEMENTAIRES

Plusieurs journaux ont écrit que le décret de clôture de la session parlementaire pourrait être lu jeudi soir aux Chambres.

COURSES DE TAUREAUX INTERDITES

Versailles, 29 juin. — Le préfet de Seine-et-Oise a interdit les courses de taureaux qui devaient avoir lieu demain à Erment.

UN PRETENDU COMELOT ANARCHISTE CONTRE LE ROI D'ITALIE

Rome, 29 juin. — On dément ici officiellement le bruit enregistré par plusieurs journaux étrangers que la police italienne serait sur pied à la suite d'un avis de New-York d'un vaste complot anarchiste ayant pour but l'assassinat du roi avant le 29 juillet, qui aurait été découvert et que les anarchistes désignés dans ce but, avaient déjà quitté les Etats-Unis.

MONSIEUR BARNUM

Le nom de Barnum a été prononcé l'autre jour, au Conseil municipal de Paris, à propos d'une récente délibération. Voilà un nom qui rappelle toute une histoire du milieu du dix-neuvième siècle, l'histoire de la badauderie surexcitée par des boniments savamment conçus et lancés. Ce Barnum, dont il a été question, est le fils du grand, du célèbre, de l'illustre Barnum, qui fut le monarque de phénomènes et d'attractions le plus étonnant qu'on ait pu imaginer. Nous venons à l'œuvre si Barnum est à conserver les traditions paternelles et s'il est à la hauteur de celui qui donna son nom à la profession qu'il exerça; car on dit aujourd'hui, couramment, un « Barnum » pour indiquer un directeur de théâtre qui fait de la grosse publicité. Il faudrait un Balzac pour raconter la vie du père Barnum, sa grandeur, sa décadence, ses transformations. Si Barnum terminait sa carrière en montrant le fameux Blondin qui travaillait sur la corde raide, on peut dire que Barnum passa toute sa vie sur la corde raide ; il courut la misère et la fortune, le dégoût et la gloire. Barnum était le fils d'un petit épicier de village, il était né dans le Connecticut, aux Etats-Unis. La vente du poivre et du sucre ne lui convenait pas; il s'enfuit et se fit berger. Mais, Barnum, qui était loin d'un sot, qui avait même une forte dose de philosophie, rêvait de trouver un moyen pour devenir riche sans se fatiguer, il se fit journaliste, mais le journalisme ordinaire était trop peu de chose pour lui; il se mit à calomnier ses compatriotes, à les injurier. Il fut condamné à de la prison et à de fortes amendes. Il quitta ce métier et se mit à exhiber des raretés. Son premier phénomène fut une vieille mégresse, abruti par le rhum et le tabac, qu'il fit passer pour la nourrice de Washington. Puis il fonda l'« American Museum », dont il composa de toutes pièces les raretés. C'est là qu'il exhiba sa fameuse « sirène du Japon », qu'il avait formée d'un squelette de poisson cousu à une tête de singe. Les boniments qu'il inventa pour annoncer cette découverte de la sirène au monde entier furent des merveilles d'imposture; mais, Barnum ramassa à ce jeu une fortune de plusieurs millions de dollars. Il vint alors exercer son métier en Europe. L'empereur Napoléon, tout comme la reine Victoria, lui permirent, l'un aux Tuileries, l'autre à la cour de Windsor, d'exhiber le célèbre général Tom Pouce, sans général du tout, mais un pauvre neveu loué à ses parents et affublé d'un uniforme. En 1860, Barnum fit une tournée musicale avec la chanteuse suédoise Jenny Lind, qu'il promena fructueusement à travers les deux continents. Puis, les folies vinrent : Barnum se fit construire un château des Mille et une Nuit; il y laissa toute sa fortune, fut même déclaré en faillite, puis revint sur l'eau avec de nouvelles attractions, tant la bête humaine est grande. Barnum tenta un dernier coup : il publia ses Mémoires, où il dévoilait tous ses trucs, toutes ses fourberies. Ce volume fut un gros succès. La vie de Barnum est une des plus curieuses qu'on puisse imaginer. Elle est bien la caractéristique d'une époque.

Louis SCHNEIDER.

SITUATION INDUSTRIELLE & COMMERCIALE

Roubaix-Tourcoing, samedi, 29 juin. Le mois de juin se termine par une semaine très calme. On ne nous signale rien de saillant du côté de la fabrique. On nous dit pourtant que certains genres de tissus pour l'été 1902 ont attiré l'attention des acheteurs, ce qui fait espérer une remise prochaine de commission. Au marché à terme sur blés, baisse de 5 à 7 1/2 centimes ; on clôture à 4,25 sur les cloignés. Les transactions ont été un peu plus importantes, 430.000 kil. En disponible calme plat.

LES ASSOCIATIONS

Une lettre de l'amiral de Cuverville au Président de la République. Paris, 29 juin. — Le vice-amiral de Cuverville vient d'adresser — sous forme de lettre ouverte — la lettre suivante au Président de la République. Paris, le 28 juin. Monsieur le Président, La loi relative au contrat d'association vient d'être votée par la majorité du Parlement ; elle va être soumise à votre sanction. Avant l'expiration de délai fixé pour sa promulgation, je viens vous demander, au nom d'un grand nombre de nos concitoyens, d'user de votre prérogative constitutionnelle et de provoquer auprès des deux Chambres une nouvelle délibération. Cette démarche m'est inspirée par l'amour que je porte à mon pays — par mon désir ardent de travailler à la cause de réconciliation nationale — dont vous avez proclamé vous-même la nécessité. Or, il n'y a pas de réconciliation possible en dehors du respect de la liberté, de la justice et du droit. La loi qui vient d'être votée malgré les plus énergiques protestations est un œuvre de guerre et non une œuvre d'apaisement; c'est ainsi, voyez-en certains, que l'apprécie l'immense majorité du pays ! Veuillez agréer, Monsieur le Président, le loyal hommage de mon profond respect. Vice-amiral de CUVERVILLE, sénateur de la Seine.

Informations

RANAVALO A L'ELYSEE

Paris, 29 juin. — Ranavaloua est au comble de ses vœux. C'est été un gros cœur pour elle que de quitter Paris sans voir M. Loubet. Informé du désir de la petite reine, M. le Président de la République lui a fait dire galamment qu'il serait heureux de la recevoir. Et, en grand appareil, Ranavaloua s'est rendue à l'Élysée, où M. Emile Loubet et Mme Loubet lui ont témoigné les égards les plus flatteurs. Aussi la petite reine est-elle repartie radiieuse. Aujourd'hui, elle a quitté Paris, pour Arcachon, avec Ramasindrasana, la petite princesse Marie-Louise et sa suite. Mais, à en croire ses intimes, quels que soient les charmes de sa villégiature, celle-ci ne fera jamais oublier, à Ranavaloua, Paris, la grande ville qui, à la Majesté tombée, fut si hospitalière et si douce.

AUBAINE INESPEREE

Le gouvernement français vient d'aviser tous les anciens militaires de l'Alsace-Lorraine qui ont pris part à la guerre de 1870 qu'il leur est dû depuis 30 ans. Cet avis est valable jusqu'en juin prochain. Un grand nombre d'anciens soldats étant décédés depuis lors, la dépense ne sera pas très forte, mais ce sera une aubaine inespérée pour les annexés, qui ne pouvaient guère y compter.

A LA COMMISSION DU TRAVAIL

Paris, 29 juin. — La Commission du travail a rejeté à l'unanimité moins une voix, celle de M. Aynard, le projet de loi relatif aux chauffeurs et mécaniciens.

UN COMITE ROYALISTE

Un comité royaliste vient d'être constitué en

FEUILLETON DU 1^{er} JUILLET 1901. N° 67

LE SERGENT REAUD

Par PIERRE SALES

Henriette seule avait bougé; elle était venue à Jean Renaud, comme si elle le connaissait déjà, et d'une façon presque machinale, elle lui tendait la main. Tout un bondissement se faisait en elle; son sang avait afflué à son cœur, son visage palissait, et un frisson, inconnu jusqu'alors, la secouait tout entière. Il y avait si longtemps qu'elle rêvait à Jean Renaud ! Dans son esprit, l'ami de son frère avait été les proportions d'un héros, et elle le voyait plus beau, plus noble encore qu'elle ne se l'était figuré. Quant à Jean Renaud, il était ébloui. Jamais il n'avait ressenti une pareille impression; il ne voyait ni les deux marquis, ni Frédéric, il ne voyait plus que cette adorable jeune fille, dont la beauté douce et gracieuse lui faisait songer à celle de sa mère. Il admirait son visage si régulier, d'un teint habituellement mat mais qui rougissait en ce moment après avoir si brusquement pâli, ses yeux noirs, profonds, surmontés d'épais sourcils, non pas aux ailes décollées, sa bouche petite, mais bien dessinée, son front haut, intelligent, ses cheveux ondulés d'un brun doré, relevés à la mode du XVIII^e siècle, sa taille fine, mais ferme. Il se dégageait d'elle un charme divin. Et, comme il y avait en Jean Renaud quelque chose des anciens chevaliers, il eut presque en-

redisait pour la dixième fois son beau fait d'armes au combat de Hoa-Moc, leur assaut donné à l'ennemi fort chinois... — C'est là, interrompit Jean Renaud, avec une petite moue, que M. Frédéric de Villepreux me disputa le droit de passer le premier... — Et c'est là, interrompit Frédéric, qu'il me sauva d'un mort certain. — C'est tout simple, conclut Jean Renaud ; à la guerre, cela se fait tous les jours ! La douairière se leva alors, très brusquement, et passa dans sa chambre; puis elle revint, aussi troublée que lorsque Jean Renaud était arrivé. Elle était allée voir le portrait de son fils; le ressemblance était si grande qu'elle aurait juré que ce Jean Renaud était l'enfant de Jean de Villepreux si lui-même ne lui avait parlé de son père, et si elle ne s'était dit que l'élegant et riche ami de Frédéric, que ce jeune homme si aristocratiquement élevé, ne pouvait être l'enfant de la pauvre ouvrière aimée jadis par le marquis de Villepreux. Cependant, elle voulut savoir comment Jean Renaud avait connu Brettecourt ; et, en revenant à son salon, elle lui demanda : — M. de Brettecourt est un étier ami à vous ? — Son amitié, madame, est, je le crois, aussi trébuchée que lorsque Jean Renaud était arrivé. Elle connaissait le colonel que depuis un an environ... Et c'est par hasard que j'ai fait sa connaissance. Il raconte alors comment il avait rencontré Brettecourt sur le Saphirien, ses premières sauterelles, puis sa sympathie qui avait grandi si vite et était devenue de l'amitié. — C'est en effet, un grand hasard, dit Henriette; car, d'après ce que nous savons de M. de Brettecourt, il ne se lie pas facilement avec des inconnus. — Il y avait une raison à sa sympathie, ma-

CARTES DE VISITE & DÉFENSE RÉPUBLICAINE

La défense républicaine vient de remporter une nouvelle et brillante victoire. On sait qu'en vertu de l'arrêté ministériel de 1895, le public a le droit, sans payer plus de cinq centimes de port, d'obtenir sur ses cartes certaines formules relatives à la qualité de journaliste, comme, par exemple : « en retraite, en disponibilité, en congé ». Or, M. de Villalobos de Sourdis, adjoint au maire d'une commune de la Vienne, ayant été suspendu de ses fonctions, probablement comme trop peu « défendeur républicain », ajouta sur ses cartes de visite le mot « suspendu », à son titre d'adjoint au maire et, cette adjonction faite, continua à les expédier sous timbre de cinq centimes. Il semble à tout homme de bon sens qu'il est de simple bon sens d'indiquer sur ses cartes de visite la cessation d'une fonction. Mais comme cette indication était en même temps celle d'un acte dans le ministère n'était point être pas très sûr, l'adjoint suspendu fut poursuivi pour s'être permis, moyennant cinq centimes seulement, de faire savoir à ses concitoyens qu'il était suspendu. Il fut d'abord à leur égard, que le Tribunal d'abord et la Cour de Poitiers ensuite acquiescèrent haut la main. Alors, l'arrêté étant survenu dans l'interalle, notre indéfectible garde des sceaux, reprit la poursuite et dans l'intérêt de la loi... (1) Et, toujours dans l'intérêt de la loi, la non moins indéfectible Chambre criminelle de la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour de Poitiers, et déclare M. de Villalobos coupable. Ainsi, voilà qui est entendu : que, pour son raison ou une autre, vous cessiez d'être magistrat, militaire, négociant, fonctionnaire ou n'importe quoi, il vous est interdit d'ajouter le mot « en » ou « suspendu » à votre ancienne titre, sans payer pour cela deux sous de surtaxe au Gouvernement. Si au moins ça pouvait combler le déficit !...

FAITS DIVERS

Qui dort dort. Le proverbe a du vrai. On sait bien que les paysans russes qui sont privés de nourriture ne se tiennent d'affaire qu'en dormant pendant la plus grande partie de l'hiver. Voici, d'après M. Volkov, quelques détails sur le sommeil hivernal des paysans russes et sur leur couchée. La couchée est le moyen qu'ils emploient pour s'accoutumer à la faim et prendre l'habitude de ne pas manger. Aussitôt que le chef de la famille constate que la quantité de seigle qu'il possède n'est pas suffisante pour passer l'hiver, il s'arrange pour en diminuer la consommation. Sachant bien qu'en prenant cette mesure extrême, il lui sera difficile de conserver la santé des siens ainsi que les forces qui leur sont nécessaires pour le travail quotidien, toute la famille se met en couchée, c'est-à-dire prend ses dispositions pour dormir pendant quatre ou cinq mois, chacun s'efforçant de ne faire que très peu de mouvements pour ne pas dépenser sa chaleur en pure perte et, par suite, pour supporter la diète. Cette coutume d'hivernation que l'on nomme lojka est mise en pratique dans des districts entiers. On dort tout le temps, et le sommeil n'est interrompu qu'exceptionnellement quand il le faut absolument. Mais aussitôt tout se replonge dans le silence. Et cela dure des mois ! Mais nécessité fait loi. L'automne est rude et il faut dormir !

Tous penchés. Tout le monde connaît au moins de réputation la fameuse Tour penchée de Pise. Mais on sait moins

FAITS DIVERS

qui dort dort. Le proverbe a du vrai. On sait bien que les paysans russes qui sont privés de nourriture ne se tiennent d'affaire qu'en dormant pendant la plus grande partie de l'hiver. Voici, d'après M. Volkov, quelques détails sur le sommeil hivernal des paysans russes et sur leur couchée. La couchée est le moyen qu'ils emploient pour s'accoutumer à la faim et prendre l'habitude de ne pas manger. Aussitôt que le chef de la famille constate que la quantité de seigle qu'il possède n'est pas suffisante pour passer l'hiver, il s'arrange pour en diminuer la consommation. Sachant bien qu'en prenant cette mesure extrême, il lui sera difficile de conserver la santé des siens ainsi que les forces qui leur sont nécessaires pour le travail quotidien, toute la famille se met en couchée, c'est-à-dire prend ses dispositions pour dormir pendant quatre ou cinq mois, chacun s'efforçant de ne faire que très peu de mouvements pour ne pas dépenser sa chaleur en pure perte et, par suite, pour supporter la diète. Cette coutume d'hivernation que l'on nomme lojka est mise en pratique dans des districts entiers. On dort tout le temps, et le sommeil n'est interrompu qu'exceptionnellement quand il le faut absolument. Mais aussitôt tout se replonge dans le silence. Et cela dure des mois ! Mais nécessité fait loi. L'automne est rude et il faut dormir !

Tous penchés. Tout le monde connaît au moins de réputation la fameuse Tour penchée de Pise. Mais on sait moins